

Mise en terre

Travaux entrepris par la société BOYGUES IMMOBILIER

Début des travaux

28/07/2022

Fin des travaux prévue

05/08/2022

au n°25 de la rue de Ruzé :

- stationnement interdit au droit des travaux
- vitesse limitée à 30km/h
- circulation alternée (par homme trafic)